

Témoignage de Jacques Riondé

Moi j'étais un militaire engagé de carrière. Je suis parti à ma demande dans le Pacifique où j'étais pilote avion et ensuite hélico dans l'aéronavale. Donc j'étais affecté comme pilote d'hélico dans la section alouette de Hao qui était la base avancée de Mururoa. J'y retrouvais là un ami qui était Philippe Krynen qui était comme moi pilote sous officier de la marine.

Notre travail consistait à embarquer sur des petits bâtiments de débarquement qui avaient été aménagés avec des petits hangars hélico. Les bâtiments étaient chargés de matériel pour pouvoir



approvisionner généralement les légionnaires qui étaient sur les atolls périphériques, dans ce fameux bouchon de champagne que l'armée décrétait avant le tir et qui était la zone où seulement la contamination devait tomber.

On équipait les populations de protections qui étaient en fait des hangars agricoles avec un film d'eau qui renvoyait la radioactivité dans le lagon ou dans le Pacifique. Notre travail consistait à aller sur place, avec le bateau, et à se poser sur l'atoll, car

généralement ces atolls n'avaient pas de passe. Le bateau se mettait à l'ancre en face de l'atoll, et on faisait les rotations sur la plage pour apporter le matériel.

C'est dans ce cadre-là que j'ai rejoint en 1967 Philippe Krynen. Philippe avait fait les essais de 1967. Il m'a dit ce qui s'était passé autour de l'atoll de Tureia. Avant les tirs de 1967, il avait été déposer deux météos de l'armée sur place. En effet, l'armée mettait des météo pour surveiller un peu tout ce qui se passait et savoir un peu comment le vent évoluait au moment de l'explosion. Ces météos sont restés là pendant l'explosion et ils ont été récupérés ensuite par Krynen plus tard. Je ne sais plus dans quels délais, mais c'est de l'ordre de deux ou trois semaines. Quand il les a récupérés, il s'est posé sur la plage de Tureia. Il leur a dit bonjour et il y avait quelques Tahitiens qui étaient là. Et ils sont remontés sur le bateau. Mais à ce moment-là quand ils ont passé le compteur Geiger, les patins de l'Alouette qui avaient touché le sable étaient complètement radioactifs. Et lui-même en avait plein les chaussures simplement de s'être posé. Les deux gars étaient complètement irradiés. Ils sont partis en décontamination fine sur la France dans les 48 heures... Ce qui veut dire que la population de Tureia n'a rien su. On n'a rien fait pour la protéger, elle a continué à être irradiée par les palmiers, par le sable, par tout... Elle a continué à vivre là.

A l'issue de ça, moi j'arrivais là. Philippe m'a raconté ça. Bon ça fait partie du décor... Et puis la prise de conscience s'est faite petit à petit. On était dans un coin de l'atoll de Hao. On était tous les deux et on n'avait pas voulu se mettre à au mess des officiers. On s'était accaparé un faré des anciens officiers qu'on avait aménagé. On avait acheté une bicyclette pour pouvoir aller au boulot parce que la base était à l'autre bout.

Et là on réfléchissait : « Mais qu'est ce qu'on fout là ? » On était des chrétiens, des catholiques, donc on a remis aussi en cause un peu tout ça à travers notre foi. Un jour on a décidé qu'on avait plus rien à faire dans cette histoire. On a écrit une lettre à l'amiral, chacun la sienne, faisant objection de conscience définitive, et refusant de travailler pour le CEP.

Dans la lettre qu'on a remise à l'amiral on a attaqué très violemment la force de frappe et la manière dont elle était préparée. Pas de protection... on n'a pas parlé de Tureia directement... On a dit qu'il n'y avait pas de protection pour les populations et que ce qui était mis en place ne servait à rien, etc.

Alors, la grosse machine militaire s'est mise en route : la sécurité militaire, sécurité maritime, tout le monde est descendu à Hao. Nous avons été interrogés, nous avons eu les psychiatres, etc. Et dans les 48 heures, on nous a rapatrié sur la France, à Cherbourg. Nous avons été mis en prison pendant un mois, c'était le mois de mai 1968.

Nous étions arrivés au Bourget le 21 avril, et là les gens nous disaient : « *Mais pourquoi vous arrivez. Oh ! vous avez des beaux colliers. Où allez-vous ?* » Et on leur répondait : « *Vous en voulez ? Tenez, vous voulez des colliers, prenez les. Pour nous c'est pas la peine, on va en prison !* » « *Vous allez en prison, mais pourquoi ?* »

Et c'était parti, on expliquait... Oui mais il faut bien une force de frappe pour se défendre sinon les autres vont nous attaquer et tous les arguments connus... Et nous on disait : « *Ben oui, mais ça on sait, on a entendu, tous nos officiers nous on dit ça, ils ont essayé de nous raisonner, l'aumônier a essayé de nous le dire, mais pour nous c'est pas possible. On ne veut pas participer à ça, on ne peut plus en conscience faire ça. Donc ça coûte ce que ça coûte, on va en prison, on verra ce qui se passera.* » Voilà, c'est vraiment l'objection de conscience 8 ans après notre engagement dans l'armée, c'est un peu trop tard, mais c'est comme ça.

On est passé devant le conseil de discipline. On n'a pas été devant le tribunal militaire. Le conseil de discipline demandait si on avait vraiment fait une faute grave contre la discipline. Le premier motif nous accusait de « *démoralisation des troupes en temps de paix* », motif qui s'est transformé en « *faute grave* ». Et là le ministre devait répondre, il pouvait choisir l'un ou l'autre motif, il avait la main. Il a répondu : à éliminer de l'armée.

Nous n'avions pas une réflexion d'ordre politique. Nous avons eu la chance à un moment de rencontrer le médecin colonel. Ce gars nous a fait rentrer dans son bureau et il nous a dit : « *Bon je sais ce qu'il vient de se passer, tout le monde est au courant, etc. Ecoutez, moi j'ai été militant pour la cause révolutionnaire espagnole, donc je connais vos arguments. Je vous dis une chose : ne montez pas au créneau ici en disant non à la bombe etc, parce que là vous allez terminer à l'hôpital psychiatrique à Papeete, et il y en a déjà qui y sont.* »

Je veux rappeler que, de toute manière, tout le CEP était quadrillé par la sécurité militaire. Il faut vous dire qu'à partir du moment où on a déposé la lettre au commandant de la section Alouette, il nous a dit : « *Non, allez réfléchissez et tout etc* ». Donc nous avons repris la lettre et nous sommes passé au bureau suivant, on a donné la lettre au chef pour aller plus vite. Nous ne voulions pas rediscuter, c'était décidé. Tout cela nous a pris 1h et quart. Et bien, en une heure et quart la sécurité militaire était passée dans notre chambre, elle avait photographié toutes nos lettres, tout ce qu'il y avait. On a tout retrouvé dans le dossier à charge.

A travers cette histoire, j'ai découvert le conflit entre les ordres donnés et la conscience. Je suis convaincu que l'armée a bien fait de nous mettre dehors. C'était impossible, à partir de ce moment là, de travailler avec nous. Nous étions devenus fondamentalement critiques sur la manière dont fonctionnait cette hiérarchie. Nous n'avons pas été déçus. Je dirais que j'ai été content qu'après le conseil de discipline, on nous ait dégradé et mis à la porte. Vraiment je ne voyais plus comment on pouvait fonctionner avec eux compte tenu de ce que j'avais compris.